

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable organisme	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
3406	Bersac-sur-Rivalier, liaison routière RD203-RD28	Catherine Roncier (INR)	OPD		IND		1
3340	Blond, route de Puernaud	Xavier Bardot (INR)	OPD	15	FER		2
3354	Boisseuil, St-Hilaire-Bonneval, pôle de Lanaud	Catherine Roncier (INR)	OPD	15	FER		3
3347	Condat-sur-Vienne, La Chapelle, rue de Condadille	Sophie Defaye (INR)	OPD	15	FER		4
3364	Dompierre-les-Églises, rue de l'Église et rue de la Bascule	Jacques Roger (MCC)	SD	23	MA	▲	5
3043	Limoges, 34-36, rue Elie-Berthet	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	GAL		6
3314	Limoges, la Grande Pièce	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD				7
3324	Limoges, rue du Clos-Adrien et rue de Nazareth	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	GAL		8
3331	Limoges, 7 rue de la Roche au Go	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	IND		9
3396	Limoges, crypte Saint-Martial	Xavier Lhermite (PRI)	FP	23	MA	▲	10
3399	Limoges, rue Saint-Martial et place de la République	Xavier Lhermite (PRI)	SD	23	MA		11
3375	Palais-sur-Vienne (Le), Les Landes, rue Léonard-de-Vinci	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD		IND		12
3400	Pierre-Buffière, villa d'Antone	Dominique Dussot (MCC)	SD	20	GAL	▲	13
3355	Rilhac-Lastours, église	Jean-Michel Martin (INR)	OPD	23	MA		14
3351	Saint-Jean-Ligoure, Châlucaet, maison d'accueil	Patrice Conte (MCC)	SD	24	MA		15
3378	Saint-Jean-Ligoure, Château Neuf (Haut Châlucaet)	Guillaume Demeure (PRI)	SD	24	MA	▲	16
3337	Saint-Junien, rue J. Rigaud, rue A. Pestour « Les Bains »	Didier Rigal (INR)	OPD	19	MA/ MOD		17
3333	Saint-Sulpice-les-Feuilles, Les Bouguillons	Sophie Defaye (INR)	OPD	20	MOD		18
3373	Saint-Sylvestre, abbaye de Grandmont	Philippe Racinet (SUP)	FP	23	MA/ MOD		19
3306	Saint-Victurnien, Le Loubier	Catherine Roncier (INR)	OPD	15	FER		20
3339	Solignac, pl. Georges-Dubreuil	Dimitri Paloumbas (PRI)	SP	19/23	MA	▲	21

▲ rapport non parvenu

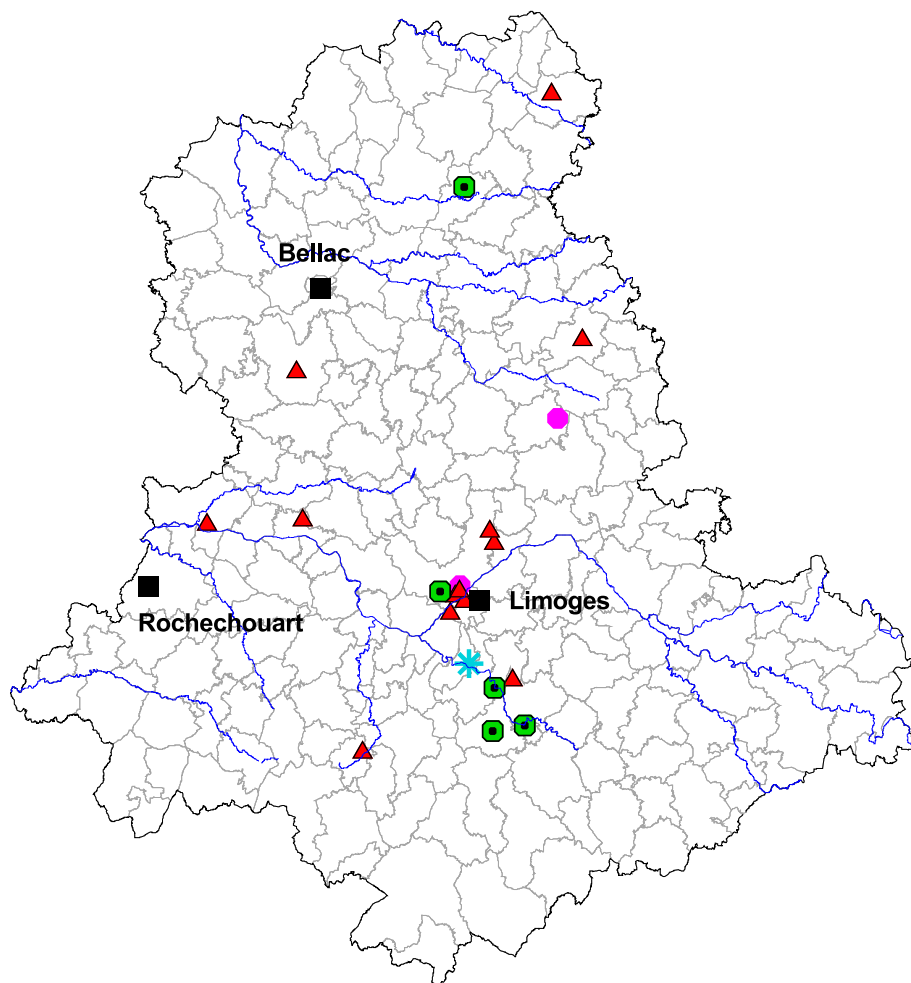
● opération non réalisée

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

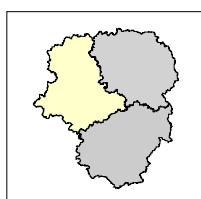
2 0 1 4



Opérations autorisées

-  Sauvetage urgent
-  Diagnostic
-  Fouille préventive
-  Fouille programmée
-  Sondage
-  Prospection thématique
-  Prospection subaquatique
-  Prospection diachronique
-  Etude documentaire

Echelle : 1/800 000 ème



BERSAC-SUR-RIVALIER

liaison routière RD203 - RD28

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Bersac-sur-Rivalier en amont d'un projet routier. Le Conseil général de la Haute-Vienne envisage de modifier et d'élargir le tracé d'une route communale entre la RD 203 et la RD 28. L'emprise des travaux occupe près de 3 ha à l'ouest du bourg de Bersac aux lieux-dits « La Garenne » et « Les Combeaux ». Elle est située sur un plateau granitique délimité au sud par le Bois des Échelles constituant l'extrémité nord des Monts d'Ambazac, au nord par la vallée de la Gartempe et à l'est par celle du Rivalier.

De nombreux indices archéologiques montrent une fréquentation du territoire de la commune dès le Néolithique. Toutefois le plus grand nombre de vestiges recensés concerne la période gallo-romaine dont une importante nécropole dite « cimetière des Idolâtres » située au « Fond du Gachet », à 400 m à l'est de l'emprise du diagnostic. Ce site dès le XIX^e s. a fait l'objet de fouilles au cours desquelles une cinquantaine de coffres a été extraite. Les dernières investigations ont eu lieu en 1984. Par ailleurs, la route communale, objet du rétablissement routier, est présumée correspondre au tracé d'une voie gallo-romaine. Des prospections pédestres menées récemment ont révélé la présence

de tuiles dans un champ le long de cette voie communale proche du carrefour avec la RD 203.

Quarante-et-un sondages ont permis de reconnaître 2 320 m² soit 8,5 % de la surface concernée par les travaux. Le diagnostic n'a pas révélé d'occupation ancienne, seulement un chemin rural bordé de murets situé au nord de l'emprise. Orienté sud-est/nord-ouest, il relie la route communale à la route de Bessines. Deux sondages ont été réalisés en travers du chemin. Celui-ci est installé dans un léger décaissement d'environ 2,80 m de large et de 0,40 m à 0,70 m de profondeur permettant de créer une plate-forme sur le versant. Le muret s'appuie contre la paroi amont du décaissement pour retenir les terres. Un galetage a été observé au moins partiellement dans un des deux sondages. Sous ce niveau de circulation, le substrat constitué d'arène granitique très compacte est marqué par deux ornières de 0,30 m de large. Ce chemin est représenté sur le cadastre dit napoléonien de 1831. Sa fouille n'a pas livré de mobilier. Aucun élément ne permet de faire remonter son utilisation ou sa création à la période gallo-romaine.

Catherine Roncier

Protohistoire

BLOND

Route de Puernaud

En amont du projet du lotissement de la Montjoie, un diagnostic a été prescrit sur la commune de Blond dans le pays du Haut-Limousin, fortement imprégnée d'un riche passé archéologique qui remonte à la période du Paléolithique moyen (industries lithiques). Localisée à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Limoges, cette intervention s'est déroulée à la fin du mois de mars 2014 et a concerné une surface de près de 1 ha proche du hameau de Puernaud, au pied du versant nord du massif granitique des Monts de Blond. Au sein de ce territoire, plusieurs témoins matériels indiquent une large fréquentation durant le Néolithique (mégalithes) et l'époque gallo-romaine, celle-ci étant sensiblement liée aux ressources métallifères du sous-sol. Dans le secteur de la route de Puernaud, les indices matériels exhumés grâce notamment aux prospections pédestres, laissent présager une occupation gallo-romaine en relation avec celle du Bois de la Tourette à proximité nord, et des activités minières associées (stannières).

Les sondages réalisés sur les parcelles prescrites attestent une implantation humaine chronologiquement antérieure à la Conquête. Les structures qui s'y rapportent sont essentiellement localisées au sud-est de l'emprise et témoignent d'une fréquentation au cours de la fin de l'âge du Fer. Elles se définissent en majorité par un réseau de structures fossoyées et des structures en creux en relation avec des lambeaux de couches anthropisées sub-horizontales (reste de niveau d'occupation brassé par les colluvions), l'ensemble ayant piégé du matériel céramique et amphorique caractéristique d'une phase La Tène D (LTD), à partir de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.

Les résultats obtenus invitent à proposer ici les restes d'une occupation de type ferme à enclos avec l'existence probable de bâtiments sur poteaux porteurs, qu'il conviendra de définir dans son extension dans le cadre d'une fouille préventive éventuelle.

Xavier Bardot

BOISSEUIL, SAINT-HILAIRE-BONNEVAL pôle de Lanaud

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été mené sur les communes de Boisseuil et Saint-Hilaire-Bonneval situées à environ 15 km au sud de Limoges, en amont d'un projet d'aménagement d'un parc agro-touristique au sein du pôle de Lanaud, centre de sélection de la race bovine limousine. L'emprise de ce futur aménagement paysager et touristique couvre 2,3 ha. Le terrain occupe le versant est d'un plateau qui s'abaisse progressivement jusqu'à la confluence de la Roselle avec la Briance. L'altitude moyenne des terrains est de 344 m.

Les vingt-deux sondages réalisés au cours du diagnostic archéologique ont permis d'évaluer de manière satisfaisante l'emprise, la surface sondée représentant 7,5 % de la surface totale. La voie romaine dont le tracé était supposé emprunter la limite communale entre Boisseuil et Saint-Hilaire-Bonneval n'a pas été détectée. Par ailleurs, un large fossé à fond plat qui semble dessiner une large courbe pourrait indiquer une occupation passée au centre de l'emprise, malheureusement une grande partie de celle-ci a déjà fait l'objet d'importants terrassements, les sondages dans ce secteur sont tous négatifs et aucun mobilier n'a été retrouvé dans le fossé pour orienter la datation.

Le diagnostic a livré une vingtaine de structures fossoyées (fosses, trous de poteau et fossés) surtout concentrées à l'ouest de l'emprise et au sud dans une moindre mesure. À l'ouest, un petit groupe de structures comprend plusieurs fosses, quelques trous de poteau et deux fossés pouvant constituer l'angle d'un enclos. L'une des fosses, d'1 m de diamètre et de 0,70 m de profondeur, a livré de nombreux fragments de céramique et quelques esquilles osseuses, certaines brûlées. Cette fosse a probablement servi de dépotoir car son comblement est caractérisé par plusieurs couches charbonneuses avec du mobilier céramique. Sa fonction première n'est pas clairement établie : l'hypothèse d'un trou de poteau a été écartée. On peut proposer comme autre possibilité un petit silo cylindrique. Autour, aucun plan de bâtiment n'a pu être mis en évidence. À environ 125 m à l'est, se trouve une autre fosse

contenant une couche d'argile rubéfiée (possible foyer ?). Cette structure a livré du mobilier céramique en quantité permettant de la rattacher sans ambiguïté à l'indice de site situé à l'ouest à mi-versant.

Le mobilier céramique est issu essentiellement du comblement de ces deux fosses, l'une en bas de versant, l'autre sur le haut. Le lot présente une belle variété de formes et de pâtes, dont quelques tessons décorés au graphite qui ont permis d'affiner la datation. Ainsi cette petite occupation est datée de la transition Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, voire du tout début du premier âge du Fer.

Si l'état de conservation des trous de poteau est médiocre, les fosses et fossés paraissent beaucoup mieux préservés, surtout au pied du versant où les colluvions anciennes ont protégé les vestiges de l'érosion. À noter que le site occupe une position topographique privilégiée, sur le haut d'un versant avec un panorama spectaculaire, tout en étant un peu protégé car en contrebas de la crête du plateau.

Il est probable que le site se développe vers l'ouest dans l'emprise du pôle de Lanaud et vers le sud sur des parcelles agricoles aujourd'hui en prairie (parcelles hors du pôle). Les structures mises au jour ne permettent pas d'exclure l'existence d'un site d'habitat autour ou en périphérie de cet indice, même si aucun bâtiment n'a pu être décelé. Le caractère très lâche de l'occupation des sites de cette période ainsi que l'érosion plus prononcée des trous de poteau observée sur le terrain peuvent expliquer ce manque. Ce nouvel indice d'occupation du Bronze final IIIb – Hallstatt ancien est à mettre en relation avec la présence d'un important site d'habitat situé sur le plateau de Châlucaud. La proximité des deux sites est à noter surtout que des vestiges de cette période sont rarement mis au jour en Limousin.

Catherine Roncier

CONDAT-SUR-VIENNE

La Chapelle, rue de Condadille

Ce diagnostic archéologique a été réalisé du 25 au 29 août 2014, en préalable à un projet de lotissement. Situées sur un replat de plateau à 270 m d'altitude, dans un contexte géologique marqué par des gneiss à biotite, les parcelles AB16 et 59 représentent une superficie de 39 656 m². Au nord-est de l'agglomération, c'est un secteur fortement urbanisé qui ne permet pas d'appréhender l'occupation humaine de la vallée de la Vienne en aval de Limoges. Une série de prospections pédestres a permis la découverte d'indices mésolithique et néolithique. Toutefois, depuis quelques années, différentes opérations d'archéologie préventive ont pu compléter les données de la carte archéologique de la commune.

Les vingt tranchées continues, représentant 8,23 % de l'emprise, ont permis de localiser un établissement rural du second âge du Fer sur une surface importante du projet. En effet, nous avons découvert un fossé de type enclos (fig. 1) ainsi que de nombreuses structures fossoyées de type trous de poteau, fosses et fossés divers, datées du second âge du Fer. Une seconde occupation plus ancienne a pu être localisée au sein d'une structure fossoyée isolée datée du Bronze ancien, notamment avec la découverte d'un grand vase de stockage, doté d'un couvercle. Ainsi, deux occupations distinctes ont pu être repérées



Fig. 1 : sondage 2, vue en coupe et en plan du fossé depuis le nord-est. Cl. S. Defaye, Inrap

lors de ce diagnostic : une importante occupation rurale datée du second âge du Fer avec notamment la découverte d'un très grand enclos et un petit indice très localisé daté du Bronze ancien. Cependant, toutes les structures n'ont pas été testées lors de l'opération d'où l'absence d'attribution chronologique pour certaines d'entre elles.

Sophie Defaye

DOMPIERRE-LES-ÉGLISES

rue de l'Église et rue de la Bascule

Cette intervention fait suite au projet d'aménagement des places entourant l'église de Dompierre-les-Églises qui avait fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2013, sous la direction de Jean-Michel Martin (cf. BSR 2013, p. 63-64). Les principaux résultats de ces sondages, outre la présence de sépultures, résidaient en la présence de blocs monumentaux antiques en remploi dans les fondations de l'église, notamment côté ouest (cf. BSR 2013 page de couverture). Ces découvertes ont occasionné la modification du projet initial pour minimiser l'impact sur les vestiges mais également permettre la mise en valeur du soubassement occidental. Ces aménagements ont aussi été l'occasion d'étudier les élévations de l'édifice religieux et de ses différents états de construction ; pour ce faire, un relevé photogrammétrique a été réalisé sur les principales maçonneries de la nef, le chœur ayant été

entièrement repris en 1661, si l'on en croit la date gravée à l'intérieur de l'église. Ce travail a été complété par des datations ¹⁴C réalisées sur les ossements de certaines sépultures ainsi que sur des charbons de bois intégrés dans les mortiers, permettant de mieux placer chronologiquement certaines maçonneries.

Bien que l'étude soit encore en cours, il est d'ores et déjà possible de proposer plusieurs phasages chronologiques pour ce site. Dans un premier temps, la présence *in situ* d'une occupation gallo-romaine semble attestée par la découverte de quelques tessons de céramique, même si aucun niveau d'occupation ou de construction n'a pu être identifié au pied de l'église. En revanche, à moins de dix mètres de l'angle sud-ouest de l'édifice religieux, la plantation d'un



Fig. 1 : vue depuis l'ouest du mur de facture antique recoupé, au premier plan et à droite, par des inhumations (mire de 30 m et 1 m). Cl. Jacques Roger

arbre a permis de mettre au jour une maçonnerie orientée est-ouest et large de 0,90 m aux pierres de parement typiques du petit appareillage antique. De plus, celle-ci est recoupée par plusieurs tombes dont l'une est datée par ¹⁴C entre 777 et 989 ap. J.-C (fig. 1). On pourrait également associer à cette première phase de construction deux tranchées de fondation perpendiculaires au nord de l'église ainsi qu'une autre au niveau du mur ouest, passant sous l'église. Certaines portions de fondation du mur septentrional ont aussi été datées entre la fin du VII^e et le milieu du X^e s., ces



Fig. 2 : façade nord de la nef avec des éléments d'une ouverture et d'une baie associées au petit appareil. Cl. Jacques Roger

dernières étant peut-être à mettre en relation avec une partie de mur de la nef encore en élévation (fig. 2). Il semble en revanche que la mise en place des blocs monumentaux en fondation de la façade ouest n'intervienne qu'entre le IX^e et le milieu du XII^e s., comme l'attestent les analyses isotopiques sur des charbons de bois prélevés dans le cœur de la maçonnerie et sur des inhumations retrouvées au pied du mur. On note d'ailleurs pour ce secteur que les sépultures les plus anciennes, de forme anthropomorphe, sont creusées dans le terrain naturel et qu'elles sont postérieures à l'édifice (fig. 3).



Fig. 3 : inhumations implantées au pied de la façade ouest de l'église. Cl. Jacques Roger

Les divers aménagements ont aussi permis la reprise de l'étude des blocs antiques avec l'inventaire de plus de quatre-vingts éléments dont certains correspondent à la partie haute d'un monument antique : corniches, architraves, élément massif de toiture (?), ... Tout porte donc à croire que ces matériaux sont issus du démontage d'un mausolée tout proche, comme l'atteste le fragment d'inscription encore conservé placé à la base du chœur au XVII^e s. Ce bloc inscrit vient d'être placé à l'intérieur de l'église pour assurer sa conservation.

Jacques Roger

Dans le cadre du projet d'agrandissement d'une librairie dans l'hyper-centre de Limoges, au cœur d'un îlot cerné par la rue du Consulat, la place des Bancs, la rue Elie-Berthet et la rue Cruche-d'Or, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. Malgré plusieurs constructions récentes, surtout liées à des aménagements commerciaux, ce quartier n'a jamais fait l'objet d'observations archéologiques approfondies. Tout ce que l'on en connaît, ce sont les réseaux complexes de caves creusées dans la roche, plus ou moins profondément et sur plusieurs niveaux, qui recoupent parfois, ou réutilisent pour leur jonction, des aqueducs gallo-romains.

Huit sondages mécaniques ont donc été effectués dans les espaces de parkings. Le diagnostic apporte de précieuses informations sur la ville gallo-romaine et médiévale et son évolution.

La première occupation semble remonter à la période gallo-romaine, ce qui paraît logique dans la mesure où l'on se trouve dans l'emprise de la ville antique d'*Augustoritum*. Les vestiges rencontrés sont essentiellement constitués de deux cavées de murs récupérés, de sols de terre battue et de quelques fosses. On ajoutera également une sépulture dont la datation reste imprécise mais dont le remplissage renfermait quelques éléments gallo-romains.

La période du haut Moyen Âge n'est pas du tout représentée ni par les structures, ni par le mobilier. Il semble que la ville ne se développe pas jusque-là. Il faut

vraisemblablement attendre le XIII^e s. et la construction des nouvelles enceintes pour que le secteur soit réoccupé. Certaines des caves mises au jour pourraient appartenir à cette période, ainsi que plusieurs silos, mais aucune maçonnerie. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIV^e s. et plus probablement de la première moitié du XV^e s. que les constructions vont se développer dans le secteur et très certainement s'accompagner de caves ou de réseaux souterrains.

Le bâti se densifie à partir du XVIII^e s. et perdure jusqu'à nos jours. Quelques fosses, quelques dallages et la majorité des maçonneries appartiennent à cette période. Certaines caves sont comblées dès le XIX^e s. et les remblais d'abandon les plus récents appartiennent à la fin du XX^e s.

La grande densité des creusements et aménagements divers témoigne une fois encore de la longue histoire de la ville de Limoges et plus précisément de ce quartier. Si les différentes phases d'installation peuvent être d'ores et déjà grossièrement définies, la nature et la fonction des différentes structures ou constructions restent le plus souvent mal caractérisées et de nombreuses interrogations restent encore en suspens. Seule une fouille plus complète de l'emprise du projet permettrait de proposer de véritables interprétations.

Christophe Maniquet

LIMOGES La Grande Pièce

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet de développement d'un parc d'activités sur une surface d'un peu moins de 34,5 ha autour de la voie de contournement Limoges/ Le Palais-sur-Vienne nouvellement construite.

Inscrit sur le haut bassin versant de la Vienne, le secteur étudié est situé en périphérie nord de Limoges, aux lieux-dits « La Grande Pièce, Les Essarts, Les Crouzettes, Labou Tanzi, La Mazelle et les Jardins », à la limite des communes du Palais-sur-Vienne et de Rilhac-Rancon. Ce paysage exclusivement rural,

entaillé à l'est par l'étroite vallée de la Mazelle, présente un relief accidenté entre le nord et le sud-est du projet. Des rus, au débit très variable, drainent le plateau par l'intermédiaire de vallées relativement marquées, en direction du ruisseau de la Mazelle. Cette série de rus forme de petites vallées transversales en amont desquelles se retrouve systématiquement une zone humide à tendance tourbeuse. Les sommets de plateau culminent entre 335 et 345 m alors que l'altitude des fonds de la vallée de la Mazelle varie entre 273 m (au Moulin de La Mazelle), et 253 m (au Moulin de Juriol). Sur ce secteur, les paysages sont

cloisonnés et assez sauvages, les pentes du plateau sont généralement boisées. Sur les sommets et versants à pente douce se dessinent toutefois un parcellaire à petite maille avec des prairies naturelles et assolées.

D'un point de vue géologique, le secteur, constitué de formations superficielles, est caractérisé par un substratum altéré sur les versants et par des colluvions et alluvions de plateau dans le fond des vallons. Le substratum apparaît sous un horizon de terre végétale peu développé excédant rarement plus d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Dans les vallons transversaux, au contraire, des argiles, un mélange de blocs (quartz ou roche) et de sables (alluvions et colluvions de plateaux), se sont accumulés sur une épaisseur relativement importante (parfois jusqu'à 1 m).

Sur l'ensemble du projet, aucun site n'était connu, à l'exception d'un burin en silex, en raison principalement d'un couvert végétal qui contribue à occulter les vestiges. Toutefois, le projet s'inscrit dans une zone à forte sensibilité archéologique notamment pour les périodes antique et médiévale : une voie identifiée sur la commune de Rilhac-Rancon, orientée en direction de Limoges, actuellement matérialisée sous la forme d'un chemin rural, le prieuré de la Mazelle attesté au XIII^e s. et abandonné au XVIII^e s., dont il subsiste la chapelle dans un bâtiment agricole.

La topographie (plateau dominant les vallées de la Vienne et de l'Aurence) et la nature des sols peuvent receler des occupations plus anciennes. Enfin, la présence d'une faille orientée N-NO/S-SE avec présence de quartz à proximité d'Anguernaud est un indice possible de présence de mine ancienne.

Un total de 107 tranchées a permis de sonder 29 614,24 m², soit 10,67 % de la surface. Ce diagnostic a révélé l'existence de 3 structures en creux sur le site de La Mazelle, parmi lesquelles on dénombre 1 trou de poteau et 2 fosses. Les découvertes de tessons et de fragments de torchis dans les creusements suggèrent la présence, dans un environnement proche, de constructions en matériaux périssables (bâtiment ?) de la fin du premier ou début du second âge du Fer (VI^e/V^e s. av. J.-C.).

Les autres sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées, à l'exception d'épandages diffus de mobiliers anciens et contemporains trouvés dans la terre végétale de quelques sondages.

Jean-Michel Beausoleil

LIMOGES

Rue du Clos-Adrien et rue de Nazareth

Antiquité

Dans le cadre du projet de construction d'immeuble sur un îlot triangulaire peu bâti de Limoges, entre la rue du Clos-Adrien et la rue de Nazareth, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. Treize sondages mécaniques ont été effectués dans les cours, parkings et jardins pour permettre d'évaluer au plus tôt le potentiel de ce secteur.

Ce diagnostic apporte de nouvelles hypothèses sur la ville gallo-romaine et sur son évolution. La première observation tient dans le fait qu'aucune structure ni aucun niveau archéologique n'est datable de la période protohistorique. La deuxième constatation est l'absence d'occupation médiévale. Ces terrains n'étaient sans doute pas bâtis au Moyen Âge, ce que laissent penser les plans modernes, et sont restés à l'état de jardins, vignes, prés ou terrains cultivables.

La seule période archéologique représentée est donc l'Antiquité. La zone d'intervention se situe en bordure occidentale de la ville antique, sans que l'on connaisse

précisément les limites de cette dernière. Dans l'emprise du projet immobilier, les vestiges gallo-romains sont rares mais présents. Il s'agit essentiellement de petits fossés qui ont pu faire partie du parcellaire et de quelques fosses.

Deux structures plus imposantes ont été trop incomplètement observées. Il s'agit d'une vaste excavation aux parois sub-verticales et au fond plat qui pourrait être assimilée à une carrière. Un autre creusement, daté de la fin du II^e ou du III^e s., associé à une cavité pouvant correspondre à une extrémité d'aqueduc, demeure mystérieux quant à sa fonction.

La dernière structure intéressante, et pas la moindre, a été dégagée en bordure occidentale de l'emprise. Il s'agit d'un large fossé à fond plat, orienté sur le parcellaire gallo-romain qui pourrait avoir matérialisé les limites de la ville telle qu'elle avait été imaginée lors de sa création, vers le tournant de notre ère. Ce fossé a pu être ouvert et le déblai stocké sous forme de talus



Fig. 1 : fragment de céramique métallescente issue du sondage 2. Cl. Patrick Ernaux, Inrap



Fig. 2 : fond de plat en céramique sigillée estampillée OFICFIRM[...]. Cl. Patrick Ernaux, Inrap



Fig. 3 : la céramique engobée blanc issue du fossé F201. Cl. Patrick Ernaux, Inrap



Fig. 4 : fragment d'assiette décorée de guillochis issu de F401. Cl. Patrick Ernaux, Inrap



Fig. 5 : l'une des amphorettes extraites de la surface du fossé F1202

interne sur tout le périmètre de la cité, sauf au sud où la limite est matérialisée par la Vienne. Il semble que très vite, sans doute au début du II^e s., ce fossé est comblé et abandonné. Si la ville est dessinée dans sa globalité dès l'origine, elle n'est sans doute pas occupée partout. Il est donc possible que les derniers îlots en bordure ouest de la ville n'aient été que peu occupés.

Le mobilier céramique le plus abondant sur la zone sondée appartient essentiellement à la seconde moitié du II^e s. et au courant du III^e s. (fig. 1, 2, 3, 4, 5), ce qui semble marquer la période de plus grande activité dans ce secteur. Mais à cette époque là, le grand fossé est déjà abandonné.

Malgré la faible densité des structures, le diagnostic réalisé à l'emplacement des bâtiments et du jardin du foyer de Nazareth a apporté des interprétations importantes sur l'extension occidentale de la ville antique. Beaucoup d'interrogations restent cependant en suspens, les observations restant trop succinctes. Seule une fouille plus complète de certains secteurs de l'emprise permettrait de fournir des interprétations cohérentes.

Christophe Maniquet

LIMOGES

7 rue de la Roche au Go

Antiquité

C'est dans le cadre d'un projet de construction d'une maison particulière au 7 rue de la Roche au Go, à Limoges, qu'une intervention de reconnaissance archéologique préalable a été préconisée. En effet des observations ponctuelles, anciennes (XIX^e s.) ou plus récentes, ont permis de soupçonner le fort potentiel archéologique de ce secteur, et en particulier sa richesse en vestiges gallo-romains recouvrant des structures protohistoriques associées à du mobilier. Cette intervention était donc susceptible de faire apparaître les traces d'une occupation primitive gauloise surplombant le gué sur la Vienne (prémices de la ville antique ?).

La zone d'intervention archéologique se situe dans la partie sud du centre-ville actuel et au sud de l'Hôtel de Ville, sur la rive droite de la Vienne, au sommet d'un relief possédant un versant incliné assez marqué vers la rivière. Elle est située en bordure et au sud de la rue de la Roche au Go, près de l'embranchement de cette dernière avec la rue des Basses-Palisses et du passage à niveau de la voie ferrée Limoges-Toulouse. Le terrain à sonder correspondait jusqu'alors au jardin attenant à la maison du n° 9 de la rue de la Roche au Go.

Cinq sondages mécaniques ont pu être ouverts dans ce jardin. La réalisation de petits sondages a été privilégiée à celle de longues tranchées permettant pourtant de mieux appréhender la topographie du substrat. Ces sondages ont été creusés jusqu'à 2,50 m de profondeur, profondeur au-delà de laquelle les parois commençaient à s'effondrer. La stratigraphie était la même dans tous les sondages. Sous une couche de terre de jardin organique brune, épaisse de 0,50 m, est apparu un épais remblai constitué essentiellement d'arène gneissique

remaniée mêlée à des zones de sédiment sableux plus brun. L'épaisseur de ce remblai dépassait 2 m. Sa base n'a jamais été atteinte, ni, donc, les éventuels niveaux archéologiques qu'il scellait. Le mobilier consistait essentiellement en des fragments de terres cuites architecturales : contemporaines à la base de la couche de terre de jardin et antique dans le sondage 2, au sein du remblai d'arène (fragment de tuile à rebords).

Malheureusement, ce diagnostic ne permet pas d'attester la présence des vestiges dans la zone sondée, mais simplement que s'ils existent, ils se trouvent à grande profondeur et n'ont pas pu être atteints. Le remblai superficiel à base d'arène gneissique remaniée et épais de plus de 2,50 m est certainement à mettre en relation avec la voie ferrée située immédiatement à l'est de la parcelle diagnostiquée. Rappelons que la construction de cette ligne remonte à 1861 et 1893 et qu'elle traverse une partie de la ville en souterrain avant d'émerger au nord de l'emprise en entamant largement le terrain initial. Cette voie est donc aménagée en déblais jusqu'au passage à niveau situé à la jonction de la rue de la Roche au Go et de la rue des Basses Palisses. Au sud de ce point, la voie repose sur un remblai qui va en s'épaississant jusqu'à la première culée du viaduc qui lui permet d'enjamber la Vienne.

Le diagnostic n'a donc pas permis d'atteindre les probables niveaux archéologiques situés à plus de 2,50 m de profondeur, sous les remblais rapportés en 1893 pour y asseoir la ligne ferroviaire menant à Brive.

Christophe Maniquet

Les recherches archéologiques programmées entreprises, avec le soutien de la DRAC et de la ville de Limoges, depuis 2006 au sein de la crypte archéologique Saint-Martial ont permis de réelles avancées sur la connaissance des deux églises accolées au nord de l'abbatiale du Sauveur : Saint-Pierre-du-Sépulcre et Saint-Benoît. L'église Saint-Pierre, édifice particulièrement complexe, est aujourd'hui mieux connue. Cette église n'est autre que la *basilica* de l'ensemble funéraire primitif, fondée par l'un des deux Rurice à la fin du V^e ou au début du VI^e s. Décrite par Grégoire de Tours, elle fut partiellement conservée, malgré de très importantes modifications, jusqu'à la Révolution. L'étude du chevet, réalisée les années précédentes, a permis de déterminer au moins quatre grandes phases de construction/restauration de cet édifice du VI^e au XVI^e s.



Fig. 1 : le sarcophage d'axe en cours de fouille. Cliché Peggy Poulain, Éveha

Sur préconisation de la CIRA, il fut décidé d'orienter la présente campagne archéologique sur la poursuite de l'étude du chevet de l'église Saint-Pierre avec notamment la fouille des sarcophages disposés au sein de ce chevet. Cette fouille a été couplée à une campagne de restauration des sarcophages réalisée par l'atelier Esmoingt.



Fig. 2 : état ancien de la sépulture d'axe. Cliché Angélique Marty, Éveha

L'ensemble de la manutention et du déplacement des blocs a été effectué par l'entreprise Blanchon.

La fouille des sarcophages a révélé des situations très différentes. Ils contenaient, pour la plupart, des inhumations individuelles d'adultes. L'étude anthropologique ainsi que les datations radiocarbone sont en cours. Notons néanmoins que deux sépultures ne possédaient aucun reste humain : la sépulture située au nord-est du chevet et surtout le sarcophage d'axe. Cette sépulture était constituée d'une cuve en pierre composée de quatre blocs de calcaire originellement reliés entre eux par des agrafes et fermée par un couvercle en calcaire présentant un profil en bâtière. À l'intérieur du sarcophage existait un cercueil en plomb. La fouille a révélé qu'il s'agissait en fait de morceaux de plusieurs cercueils en plomb (fig. 1). Rappelons que dans la partie proximale de cette sépulture existait un coffre à reliques (découvert vide dans les années 1960) présentant la forme d'un sarcophage miniature.

Par ailleurs, la fouille du chevet a révélé un deuxième niveau de sarcophages situé sous les cuves disposées dans la partie orientale de l'abside. Ces

sépultures sont à une altitude voisine des cuves situées en partie ouest de l'abside et pourraient donc correspondre à un premier niveau d'inhumations. Le déplacement des sarcophages, en vue de leur restauration, a entraîné la mise au jour de maçonneries jusqu'alors en partie cachées. Cela permet notamment de confirmer les différents états du chevet et notamment les deux états de l'abside.

Enfin, le déplacement du sarcophage d'axe a révélé l'existence d'une tombe maçonnée située en-dessous et constituant un état plus ancien de cette sépulture (fig. 2). Elle permet de préciser des éléments de

chronologie puisqu'elle semble aménagée au sein du premier état de l'abside mais fut détruite par les fondations du deuxième état de l'abside.

Ainsi la chronologie relative de la construction de Saint-Pierre s'est trouvée confirmée par les découvertes réalisées cette année. Néanmoins, il faut noter que la disposition des sarcophages au sein de l'édifice se fit en plusieurs étapes révélant notamment que le sarcophage d'axe - qui pourrait n'avoir jamais eu qu'une fonction de cénotaphe - n'était que le deuxième état de la sépulture privilégiée.

Xavier Lhermite

LIMOGES

Rue Saint-Martial et place de la République

Moyen Âge

À sa mort, sans doute dans la première moitié du IV^e s., saint Martial fut inhumé dans une nécropole établie à l'emplacement d'anciens quartiers de la ville du Haut-Empire. Cette nécropole, située dans le secteur de l'actuelle place de la République, demeura l'un des principaux lieux de sépulture de la ville au moins jusqu'au VIII^e s. Tôt considéré comme saint, Martial bénéficia d'un culte et une communauté s'établit autour de son tombeau. Cette communauté était déjà bien structurée dans le courant du VI^e s. Une église funéraire, Saint-Pierre-du-Sépulcre, avait alors été bâtie en lien avec le mausolée abritant le tombeau du saint. En 848, avec l'appui des souverains carolingiens, les clercs de Saint-Martial fondèrent une abbaye. Une église dédiée au Sauveur fut alors construite à côté de l'ensemble funéraire pour servir d'église abbatiale. C'est au sein de cette église que Charles-le-Chauve fit sacrer son fils Charles-l'Enfant roi d'Aquitaine. L'abbaye Saint-Martial devint l'un des grands centres culturels de l'Aquitaine aux X^e et XI^e s. L'abbatiale fut alors reconstruite dans le courant du XI^e s. selon un parti architectural ambitieux faisant de l'église du Sauveur l'une des grandes églises romanes du XI^e s. Ce monument, conservé jusqu'à la Révolution, fut alors vendu comme bien national et détruit pour servir de carrière de pierre.

Depuis 2006, une équipe d'Éveha a lancé, avec le soutien de la DRAC et de la mairie de Limoges, un projet de recherche sur la crypte Saint-Martial. En plus d'une relecture des vestiges visibles au sein de la crypte archéologique, les questions se sont posées sur le potentiel archéologique tant au sein de la crypte que dans ses abords immédiats. Une surveillance accrue des abords du site a déjà permis des suivis de travaux en 2010 et 2012 permettant des découvertes intéressantes sur le parement extérieur du mausolée de Saint-Martial, l'abbatiale du Sauveur ou la salle capitulaire. Néanmoins,

les fenêtres ouvertes alors étaient réellement petites et les opérations réalisées dans l'urgence. Aussi, un projet d'investigation archéologique pour connaître le niveau d'apparition des vestiges de l'abbaye et leur état de conservation fut-il envisagé. Six sondages furent prévus, en accord avec la DRAC et la Ville de Limoges, mais cinq seulement ont été réalisés, et l'un d'eux fut reporté, afin de ne pas gêner l'activité du café situé à l'angle sud-ouest de la place de la République, puis finalement annulé. Au total, quatre sondages ont été réalisés à l'emplacement de l'abbatiale du Sauveur et un au niveau de l'enceinte abbatiale.

Le sondage situé à l'ouest de la rue Saint-Martial et qui visait à repérer les parties orientales de la nef du Sauveur dut être réduit en dimension du fait de la présence de nombreux réseaux et finalement s'est avéré négatif. Sa petite surface et la faible profondeur à laquelle il fut possible de descendre expliquent certainement cet état de fait. Les vestiges sont peut-être conservés à une profondeur plus importante.

Un sondage réalisé au milieu de la rue Saint-Martial a permis la mise au jour de tombes appartenant à la nécropole de Saint-Martial mais aussi de nombreuses maçonneries d'époque pré-romane et romane (fig. 1). Parmi ces murs, certains pourraient être rattachés à l'église carolingienne du Sauveur. D'autres semblent appartenir aux fondations de l'église abbatiale romane. Cependant, les différents murs et fondations de piliers qui peuvent être rattachés à la période romane témoignent de plusieurs états de construction.

Les parties orientales de l'église furent découvertes dans deux sondages. Dans l'un, situé au-devant de l'entrée de la crypte archéologique, furent perçus la

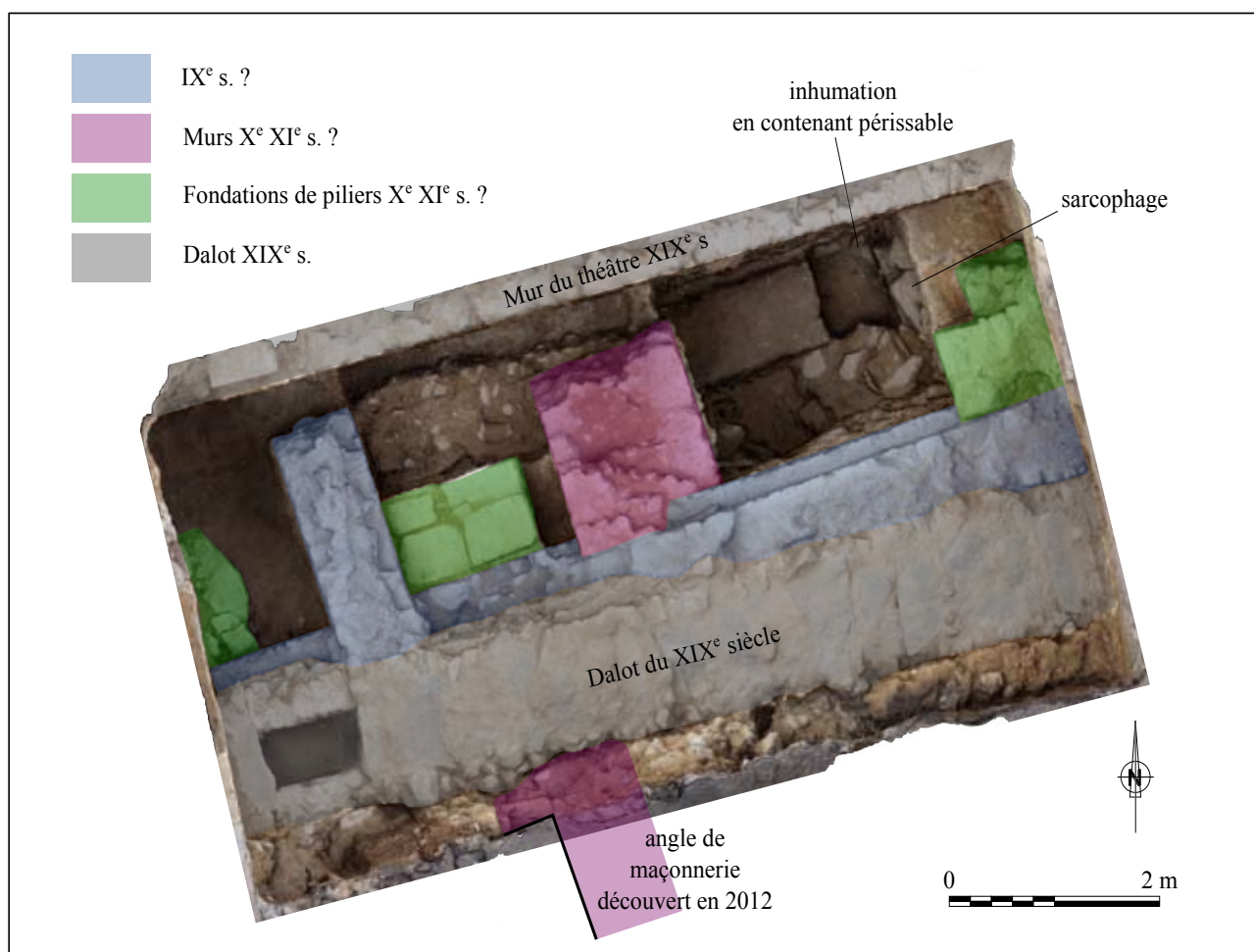


Fig. 1 : orthophotographie du sondage B montrant des maçonneries du haut Moyen Âge et des fondations d'époque romane. Photogrammétrie N. Saulière © Éveha

chapelle du bras nord du transept, le mur oriental du transept, le mur du déambulatoire et la première chapelle rayonnante nord (fig. 2). Dans l'autre, situé dans l'angle nord-ouest de la place Fournier, furent mis au jour en plus d'une partie du mur du déambulatoire, le mur de la chapelle d'axe et des vestiges du mur de la chapelle disposée immédiatement au sud de celle-ci. Les vestiges se sont trouvés en cohérence avec les plans du XVIII^e s. de l'abbatiale. Cependant, situés sous le



Fig. 2 : vue du sondage D montrant la première chapelle rayonnante nord, le mur du déambulatoire et l'absidiole du bras nord du transept de l'abbatiale du Sauveur. Cl. C. Caujolle-Bert, © Éveha

niveau de sol de l'abbatiale romane, les murs présentaient un parement très soigné et même des trous de boulins sur le parement intérieur du déambulatoire. Cela semble suggérer qu'il s'agit là d'élévations ; aussi convient-il d'estimer qu'une crypte architecturale se développait sous le chevet de l'édifice. Des vestiges d'un contrefort établi contre le chevet en 1479 et un fragment de maçonnerie de la chapelle des Bastides élevées entre 1539 et 1541 furent également mis au jour.

Le dernier sondage situé à l'est de l'abbatiale, dans la partie nord-est de la place Fournier, a révélé des vestiges de deux murs accolés correspondant sans doute à la clôture abbatiale qui se confondait jusqu'au XIII^e s. avec les murailles de la ville à cet emplacement (fig. 3). Contre ces murs, à l'ouest, d'importants remblais du Moyen Âge témoignent de l'aménagement de la place Dessous-les-Arbres. Le long de l'enceinte, à l'extérieur, prenait place, sans doute depuis le XIII^e s., une venelle mise au jour lors des fouilles. Elle fut abandonnée à l'époque Moderne. Différents bâtiments furent alors construits aux XVIII^e et XIX^e s.

Notons enfin que les murs du théâtre établi à l'emplacement de l'abbatiale au XIX^e s. furent également perçus dans ces sondages.



Fig. 3 : vestiges de la clôture abbatiale et de la venelle longeant cette enceinte. Cl. C. Gosset, © Éveha

Les sondages ont ainsi révélé de très nombreux vestiges de l'Antiquité tardive à l'époque contemporaine. Les différents états de l'église abbatiale, depuis l'époque carolingienne jusqu'à la construction de la grande

église romane, pourraient sans doute être étudiés dans une fouille d'ampleur. Par ailleurs, les vestiges conservés du chevet de l'édifice étaient particulièrement spectaculaires du fait de l'existence d'une crypte située en partie sous ce chevet. Leur étude pourrait permettre de mieux comprendre la place de l'église du Sauveur dans la création architecturale de l'époque romane. En outre, une approche des différents vestiges conservés depuis la nécropole de l'Antiquité tardive jusqu'à l'aménagement de l'enceinte du Château (ayant servi par la suite de clôture de l'abbaye) permettrait de préciser l'évolution urbaine de la ville de Limoges. Les nombreuses questions qui se posent encore sur l'abbaye Saint-Martial et le développement de la ville ont ainsi leurs réponses enfouies dans le sol de la place de la République et de ses abords. La réponse à notre interrogation de départ est donc claire : le potentiel archéologique est immense.

Xavier Lhermite

PALAIS-SUR-VIENNE (LE)

Les Landes, rue Léonard-de-Vinci

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par la construction prochaine d'un bâtiment de stockage et vente de matériaux au lieu-dit Les Landes, rue Léonard-de-Vinci. Les parcelles diagnostiquées (section AA, 83, 2 et 3) se situent en bordure de la route départementale 142, en périphérie de l'agglomération nord de Limoges. Elles sont disposées à une altitude de 342 m, sur un versant ouvert vers le sud et le sud-est. Le secteur étudié appartient entièrement au bassin topographique de la vallée de la Vienne.

Un total de 21 tranchées a permis de sonder 4 220,18 m², soit 8,17 % de la surface disponible. La prospection mécanique réalisée sur un peu plus de 5 ha, a montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles sondées, à l'exception d'épandages diffus de mobilier contemporain (fragments de porcelaine et de tuiles ou briques) trouvés dans la terre végétale de quelques sondages.

Jean-Michel Beausoleil

PIERRE-BUFFIÈRE

villa d'Antone

Antiquité

Cette opération a été motivée par la mise en valeur du site, conduite depuis plusieurs années par l'association Dupuytrein, ainsi que par la conduite d'un bilan sanitaire par L. Joudinaud, architecte du patrimoine missionné par la municipalité. Ce bilan devant conduire à un projet de restauration, il a paru important de vérifier sur plusieurs zones si les vestiges avaient été fouillés complètement ou si des niveaux archéologiques étaient encore en place. Cette

intervention permettait aussi de répondre à quelques questions d'ordre scientifique.

La villa d'Antone est connue depuis longtemps, puisque les premières mentions datent du XIX^e s. (1821). Diverses interventions ont été réalisées, mais ce n'est qu'à partir de 1931, sous l'impulsion du Dr Delhoume, alors maire, et de F. Delage, que plusieurs années de fouilles ont permis de dégager

les vestiges. Quelques sondages ont été conduits dans les années 70, mais ils n'ont pas donné lieu à la rédaction de rapport et les résultats sont inconnus. Un article complet a été commis en 1954, et ce sont ces données qui sont utilisées jusqu'à aujourd'hui. La *villa*, qui est restée en l'état depuis 1939, a été protégée au titre des MH en 1986.

Le plan proposé dans l'article de 1954 semble comporter quelques erreurs, notamment sur la position d'un ensemble construit, mais aussi sur les parties thermales repérées au centre de la *villa*. C'est dans cette zone que l'un des sondages a été conduit. Il avait pour but essentiel de définir la profondeur atteinte lors des fouilles antérieures, ainsi que de définir la nature des liaisons architecturales entre les divers murs qui composent la partie thermale. S'il est apparu que les fouilles avaient bien été conduites jusqu'au substrat, les relevés des murs étaient plus sujets à caution, puisque si certains pouvaient certes ne plus exister, d'autres n'avaient visiblement jamais été relevés.

Le second secteur choisi se trouve à la pointe occidentale de la *villa*, sans doute dans l'une des parties les plus anciennes. Les buts poursuivis étaient les mêmes, et la fouille a montré que les interventions s'étaient arrêtées sur un niveau constitué par un sol de mortier de chaux, ne contenant que très peu d'éclats de briques. Sur ce sol ont été repérées les traces d'une cloison qui n'apparaît pas sur le plan de

F. Delage. Toutefois, cette zone a certainement été l'objet de travaux à la période moderne puisque des éléments de céramiques glaçurées, sans doute des XVII^e-XVIII^e s., se trouvaient à cet endroit.

Le troisième secteur concernait l'égout traversant la *villa* d'est en ouest afin d'en connaître son origine et son exutoire. Le dégagement des terres de comblement issues des fouilles et de l'effondrement d'une partie de l'une des parois de l'égout a montré un état de conservation assez exceptionnel, bien que l'un des parements latéraux n'ait pas été reconstruit (sans doute dans les années 30-40) à la bonne position. Notre intervention n'a pas été approfondie ici.

Mais force est de constater que les réflexions sont quelque peu perturbées par le fait que sur un seul et même plan sont repris avec la même valeur des éléments aussi différents que les caniveaux, égouts, murs, drains et conduites diverses. Il nous a donc paru important, avec l'architecte, de faire dresser un plan de la *villa* où les vestiges seraient topographiés, accompagné d'un second plan qui reprendrait tous les éléments liés à l'eau tant dans sa dimension d'usage quotidien que dans celle de son évacuation. Ainsi, la lecture des vestiges devrait être plus aisée, et notamment pour ce qui concerne une éventuelle proposition de chronologie relative, avant la valorisation des vestiges.

Dominique Dussot

Les sondages réalisés sur le pourtour de l'église paroissiale et à l'intérieur de l'édifice ont pour but de documenter en termes de datation et de conservation des vestiges archéologiques, l'origine de l'église Saint-Pierre-es-Liens, traditionnellement attribuée au XI^e s., et comptant parmi les plus anciennes du département.

Il s'agit d'un édifice rectangulaire à nef unique et abside à pans coupés. Deux chapelles latérales de tailles inégales font office de faux transept au nord et au sud. L'église a subi plusieurs remaniements architecturaux visibles dans les élévations. Le chœur est légèrement décalé par rapport à l'axe de la nef, il s'agit de la partie la plus ancienne comme en témoignent les chapiteaux moulurés d'un triple quart de rond, qui est un motif fréquent au XI^e s. Les murs de la nef sont peu caractéristiques et semblent contemporains du XVI^e s. si l'on en croit les études antérieures. La présence d'inhumations à l'intérieur de la nef et du chœur

devra être vérifiée et les sépultures fouillées le cas échéant jusqu'au substrat naturel pour bien appréhender l'ensemble des séquences chronologiques.

À l'extérieur, des études récentes (P. Conte, 2003) ont mis en évidence la présence probable d'un enclos ecclésial bien visible dans le paysage actuel et le parcellaire. Les parcelles entourant l'église sont susceptibles quant à elles de révéler au nord et au sud un cimetière comme en témoigne la présence éparse de couvercles de sarcophages médiévaux dans le talus jouxtant la route.

La problématique archéologique porte donc principalement sur la chronologie de l'édifice religieux, en particulier son origine, l'état de conservation des vestiges et la présence, l'extension et la chronologie du cimetière.

L'extérieur de l'église se caractérise par l'existence d'un cimetière moderne totalement bouleversé, peut-être lors du déplacement du cimetière hors du village (au XIX^e s.?). Ce niveau sépulcral repose sur un épais remblai qui résulte vraisemblablement de l'apport volontaire et massif de déblais destinés à surélever l'église. Les fondations de l'église reposent quant à elles sur le substrat naturel. Malgré la très faible quantité de mobilier récolté dans les sondages extérieurs, on peut évaluer la datation des remblais supérieurs entre le XIV^e et le XVII^e s. Le niveau de remblais inférieurs contenant des fragments de *tegulae* doit quant à lui être plus précocé.

Les couvercles de sarcophages éparpillés et à faible profondeur, employés aux VIII^e – IX^e s. et qui ont peut-être été réutilisés aux XII^e – XVI^e s., sont sans doute à mettre en relation avec l'abside précocé. Il n'existe donc pas *a priori* de structures en place dans les niveaux supérieurs extérieurs.

À l'intérieur de l'église, des niveaux de sols, voire de simples niveaux temporaires de fréquentation, ont été observés ; ils sont liés à l'église romane actuelle et à l'église pré-romane. Le diagnostic a mis également en évidence, dans le chœur roman, un ressaut sur lequel s'appuient les colonnes qui appartient peut-être à une exèdre qui est typique de l'architecture romane. Une autre découverte d'importance est la mise en évidence d'un segment de mur curviligne

qui appartient très certainement à une abside primitive (fig. 1). Ce segment est peut-être à relier à un autre segment de mur situé dans le sondage 5 ; il forme ainsi un plan cohérent avec le modèle classique des premières églises romanes.



Fig. 1 : vue zénithale de la maçonnerie arasée de forme curviligne en pierres sommairement équarries liées à la chaux. Cl. J.-M. Martin

Cet ensemble architectural primitif s'étend probablement sous l'ensemble du cœur et pourrait se situer, du fait de sa position stratigraphique, aux alentours du VIII^e - IX^e s.

Jean-Michel Martin

SAINT-JEAN-LIGOURE

Châlucaet – maison d'accueil

Moyen Âge

L'opération de sondage menée en janvier 2014 concernait l'implantation d'un nouveau réseau sanitaire de la maison d'accueil du site de Châlucaet. Réalisée dans une zone jugée *a priori* peu occupée, la fouille a, tout au contraire, démontré que cette zone recelait des vestiges non visibles avant fouille et donc constituait un potentiel archéologique certain pour de futures recherches. Si la partie explorée au contact même de la maison d'accueil n'a pas apporté d'informations nouvelles pour un bâtiment considéré comme d'origine médiévale mais ayant subi d'importantes transformations récentes, la fouille menée à l'opposé, une vingtaine de mètres plus au sud, a révélé, malgré l'étroitesse de la zone étudiée, à la fois la présence de maçonneries, mais aussi celle d'une stratigraphie et la présence de plusieurs catégories de mobiliers archéologiques.

Deux segments de murs, d'orientation et de largeur différentes suggèrent l'emplacement d'un bâtiment dont ils ne constituent qu'une petite partie de son côté

nord, le reste de l'édifice se développant dans les trois autres directions. Fossilisés sur environ 1,5 m de haut, ils affleurent presque en surface. L'absence de fondation montre que ces murs ont été édifiés à partir du substrat, fortement déclive d'ouest en est, c'est à dire vers la rivière Briançe qui n'est distante de la fouille que de 20 m à l'est. L'aménagement du rocher n'a d'ailleurs été que très partiel : il conserve son irrégularité et son pendage et parfois subsiste même en élévation et il y a fort à parier que le mur Mr. 02 s'appuie partiellement contre lui. Mr.01, moins large et non chaîné au précédent correspondrait à un refend interne de l'édifice dont l'emprise hors-œuvre pourrait atteindre au maximum une centaine de m², ce qui en ferait un édifice de taille importante si on la compare à la moyenne des maisons et autres édifices du bas *castum*. L'observation des discrets micro-reliefs au sud de la zone fouillée permettant de supposer que le mur du côté opposé est situé environ une dizaine de mètres au sud.

La stratigraphie mise en évidence au cours de cette opération a pu faire l'objet de deux relevés. Loin de se limiter à un simple remblai d'écroulement le comblement intérieur témoigne au contraire de plusieurs phases certes difficilement analysables vu l'étroitesse du sondage mais révélant plusieurs événements ou étapes différents. Une première séquence marque la phase de construction puis le début de l'occupation par un apport volontaire de sédiment sableux et de petites pierres, probablement destiné à rattraper les irrégularités du socle géologique. Une seconde phase est matérialisée par deux couches en partie voisines dans leur composition mais qui intègrent chacune des matériaux de couverture différents : tuiles canal pour la plus ancienne, lauzes pour la plus récente. Si cette dernière couche traduit le moment de l'abandon de l'édifice, probablement à la suite de son incendie, on s'interroge sur l'origine de la précédente : reliquat de la destruction d'une toiture antérieure couverte en tuile ou remblai volontaire utilisant une couche de destruction/démolition extérieure au bâtiment ? Une chose est certaine, il ne s'agit pas d'une toiture initialement mixte, les deux couches étant stratigraphiquement bien distinctes.

Le mobilier issu du sondage reste qualitativement modeste, surtout si l'on ne considère que les éléments pouvant servir d'indicateurs chronologiques. Toutefois, les rares fragments de rebords de céramique évoquent la période XIII^e-XV^e s. avec une probabilité plus grande pour les XIV^e-XV^e s.

La découverte de nombreux fragments de tuiles, bien qu'incomplètes, permet d'approcher de manière sérieuse les modes de couverture du site et complète en cela les observations réalisées sur la fouille programmée du bas *castrum* entre 1999 et 2008. Il en est de même pour le second type de couverture fait de lauzes en roches métamorphiques pour lesquelles on a pu identifier plusieurs exemplaires complets et mesurables. Relativement courtes (entre 27 et 30 cm) et épaisses de plusieurs centimètres, elles devaient être

disposées en tas de charge, peut-être liées par un mortier ou à l'aide de crochets comme le suggère l'absence d'orifices de fixation. Ces caractéristiques évoquent une toiture à faible pente.

Le mobilier métallique, rare et mal conservé, comporte en revanche une pièce probablement inédite en Limousin : un élément de luminaire en fer, lampe à huile (*caleilh*) connue en de rares exemplaires dans la moitié sud de la France médiévale. Du fait de sa rareté, cet objet, dont l'identification n'est toutefois pour l'instant qu'une hypothèse, mériterait certainement un dégagement conservatoire pour une étude plus approfondie.

L'identification du bâtiment et sa fonction (maison, annexe agricole ou artisanale ?) restent, au terme du sondage, non définitives ; seule une fouille de plus grande ampleur, surtout à considérer l'emprise probable de l'édifice qui semble plutôt importante, serait à même d'apporter les informations utiles. Seul indice, pour peu qu'il soit confirmé, la présence d'un élément de luminaire d'un type rare plaide en faveur d'un habitat.

Quoi qu'il en soit, la découverte d'un bâtiment inconnu dans cette partie du site renforce le constat d'une occupation médiévale importante « hors les murs » des deux ensembles castraux situés en contre-haut de la zone étudiée. Elle renforce désormais l'hypothèse d'un habitat établi au débouché du franchissement de la Biance découvert en 2003.

La proposition qui consisterait à voir dans les vestiges de ce bâtiment (ainsi que dans celui de l'actuelle maison d'accueil) les vestiges de constructions appartenant à l'un des faubourgs mentionnés par les documents d'archives - malheureusement sans les situer - nous paraît aujourd'hui recevable comme hypothèse de travail.

Patrice Conte

Moyen Âge

SAINT-JEAN-LIGOURE

Château Neuf (Haut Châluçet)

En 2014, les travaux ont porté sur les murs non encore traités des bâtiments B et O (fig. 1). Les mêmes modalités d'intervention ont guidé l'organisation du travail. Toutes les élévations ont été relevées avec, comme à chaque fois, le repérage des boulins ayant servi aux échafaudages, l'identification d'éléments se rapportant à des aménagements largement détruits (mâchicoulis au sommet du mur ouest du bâtiment B, seuil

de porte et placard dans le bâtiment O). Au total, 100 aménagements ont été enregistrés pour le bâtiment B en plus de ceux déjà connus et une dizaine pour le bâtiment O.

Plus au sud, la surveillance des travaux sur l'arase du mur de courtine 32 a confirmé la non conservation de la partie sommitale et donc du chemin de ronde. En

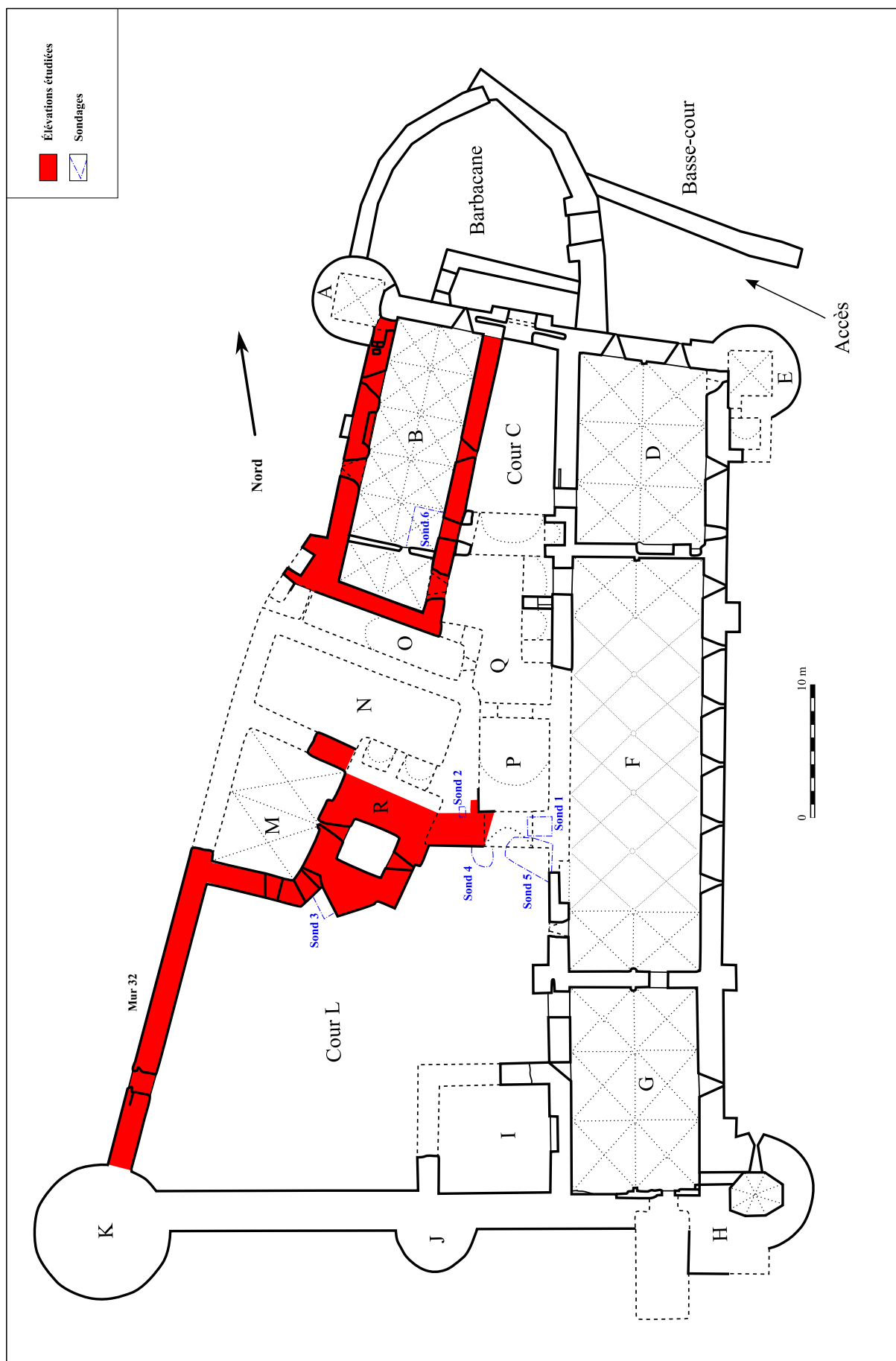


Fig. 1 : plan des zones d'étude sur le château de Châlus. DAO Corinne Gosset et Guillaume Demeure d'après E. Tamboise

revanche, l'élévation est apparue en très bon état et d'une grande qualité de construction.

Par ailleurs, un petit sondage (sondage 6) mené dans le bâtiment B immédiatement après la porte d'entrée a permis de mettre au jour un sol de carreaux de pavage assez bien conservé (fig. 2). Il apparaît sous 1,70 à 2 m de niveaux d'effondrement. La présence de ce sol, soupçonné depuis les opérations de 1999-2000 et celle de 2012 qui avait découvert deux carreaux apparemment en place en limite de fouille, est à présent confirmée. Il se développe tant au niveau de l'embrasure de la porte que dans la salle. De très nombreux éléments lapidaires remarquables (nervures, chapiteaux etc.) ont été recueillis à cette occasion dans les couches d'effondrement et dans le sondage de 1999-2000 où ils avaient été stockés.

Au final nous disposons à présent d'un relevé archéologique complet de toutes les élévations citées, chose qui n'avait pu être réalisée auparavant, et des compléments sur les analyses du bâti réalisées jusqu'à présent ont donc été possibles (mode de construction, circulation, ancrage de maçonnerie,



Fig. 2 : vue du sondage 6 dans le bâtiment B. Cl. G. Demeure, Eveha

aménagements divers etc). Les quelques petits sondages soulignent quant à eux, si besoin était, l'immensité du travail qui reste à accomplir pour retrouver les niveaux de circulation d'origine des différents espaces.

Guillaume Demeure

Moyen Âge - Moderne

SAINT-JUNIEN

rue Julien-Rigaud, rue Albert-Pestour, Les Bains

Le projet de construction d'un centre des Impôts sur la parcelle AB 343 de Saint-Junien, a conduit le SRA à prescrire la réalisation d'un diagnostic confié à l'Inrap GSO. Implantée de nos jours au cœur de la cité, cette parcelle de 2 938 m², était située au nord-ouest de la ville médiévale close d'une enceinte. Cet emplacement est susceptible de receler des vestiges médiévaux et postmédiévaux liés à l'extension urbaine, voire des vestiges plus anciens en raison de sa position dominante des vallées de la Glane à l'ouest et de la Vienne au sud, ce qui est favorable à toute implantation humaine.

L'histoire de Saint-Junien débute avec les ermites Amand puis Junien, son disciple, qui s'installent sur le site occupant un replat exposé au sud. À leur mort, une basilique est édifiée au VI^e s. dans ce qui est décrit alors comme une profonde forêt. L'édifice se transforme en abbaye puis en collégiale au X^e s. qui donnera naissance à la ville. La communauté urbaine s'est dotée d'une enceinte à la fin du XII^e ou au XIII^e s., qui sera démantelée à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e s., mais la topographie urbaine en conserve nettement l'empreinte. On considère que l'extension urbaine ne se développe hors les murs qu'à la fin du

Moyen Âge. Ces faubourgs sont attestés en avant des portes et le long des voies par un plan du XVII^e s. établi par le chanoine Jean Collin.

Six sondages mécaniques, larges de 2 m et longs de 11 à 22 m, ont pu être réalisés à l'emplacement qu'occupera le futur bâtiment. Le terrain présentant une cuvette nord-sud très marquée à l'emplacement des sondages 4, 5 et 6, ces derniers ont été réalisés d'est en ouest, à la fois pour permettre une lecture satisfaisante de cette anomalie topographique, et aussi pour répondre aux conditions de sécurité inhérentes au travail de la pelle mécanique.

Tous les sondages ont été menés jusqu'à la rencontre du substrat (graviers surmontant de l'argile jaune bariolée ou avec des passées grises), situé à une profondeur de 0,25 à 0,7 m. Cela a permis d'établir une lecture stratigraphique complète permettant de reconnaître trois drains et un fossé médiéval ou moderne, ainsi qu'un puisard et une canalisation contemporains qui n'étaient pas signalés dans le projet.

Didier Rigal

Du 10 au 13 mars 2014, un diagnostic a été réalisé au lieu-dit les Bouguillons. A la suite d'un projet de lotissement, une prescription a été émise par le SRA dans une zone sensible archéologiquement.

Vingt-trois tranchées ont pu être réalisées sur la surface prescrite de 27 737 m² soit 5,5 % de l'emprise du projet, ce qui correspond à 1 497 m² sondés. À la sortie nord-est de la commune, le terrain à diagnostiquer se situe sur des granites très souvent altérés

de type Saint-Sulpice pouvant être marqués ponctuellement par des zones plus humides, en bordure sud-est de la parcelle.

Aucune occupation archéologique n'a pu être identifiée lors de cette opération de diagnostic, excepté un réseau de drainage empierré moderne assez récurrent dans le nord du Limousin.

Sophie Defaye

SAINT-SYLVESTRE

abbaye de Grandmont

Moyen Âge - Moderne

Ce site prestigieux des Monts d'Ambazac fait l'objet d'un programme de recherche pluridisciplinaire depuis 2013.

L'archéologie du bâti concerne en priorité les murs de terrasse qui bordent, au sud et à l'est, la plate-forme sur laquelle est implantée l'abbaye. L'étude du saillant

de la partie nord de la terrasse orientale (fig. 1), réalisée en 2014, montre un ensemble cohérent, construit avec un fruit important rythmé par des ressauts, qui vient s'appuyer sur la terrasse proprement dite et épouse même son ventre. Il s'agit donc d'un imposant renfort établi *a posteriori*, dans le prolongement de l'église. L'assise supérieure, en position verticale,



Fig. 1 : l'avancée de la terrasse orientale

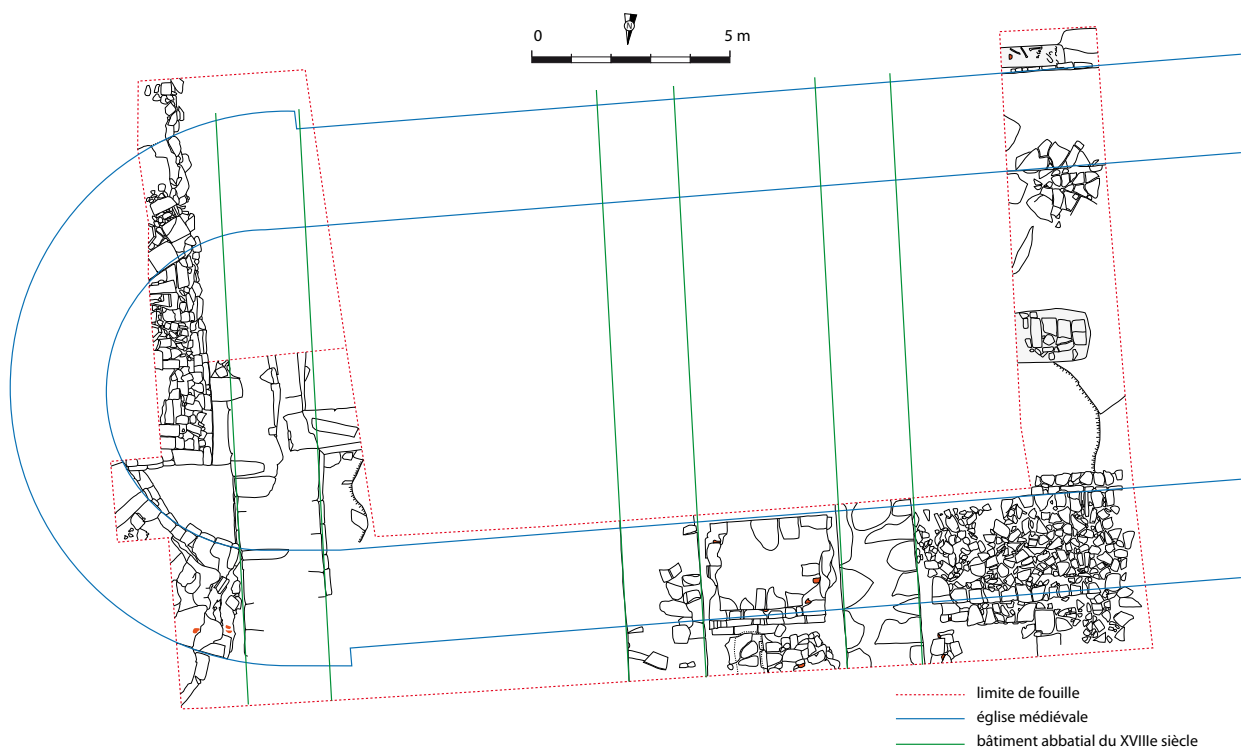


Fig. 2 : plan de masse 2014 avec restitution fondée sur les seules données archéologiques



Fig. 3 : une sépulture privilégiée dans la nef

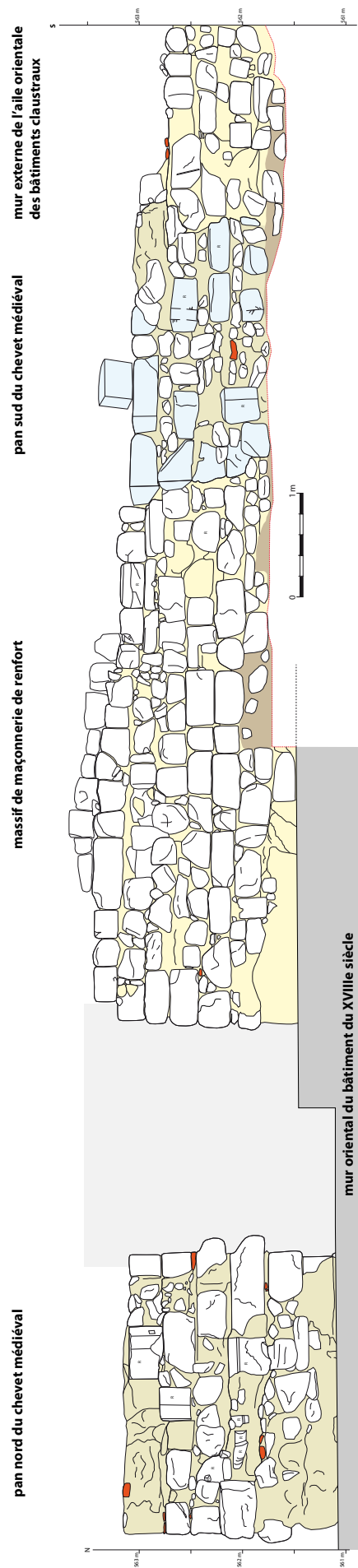


Fig. 4 : relevé complet du chevet de l'église médiévale

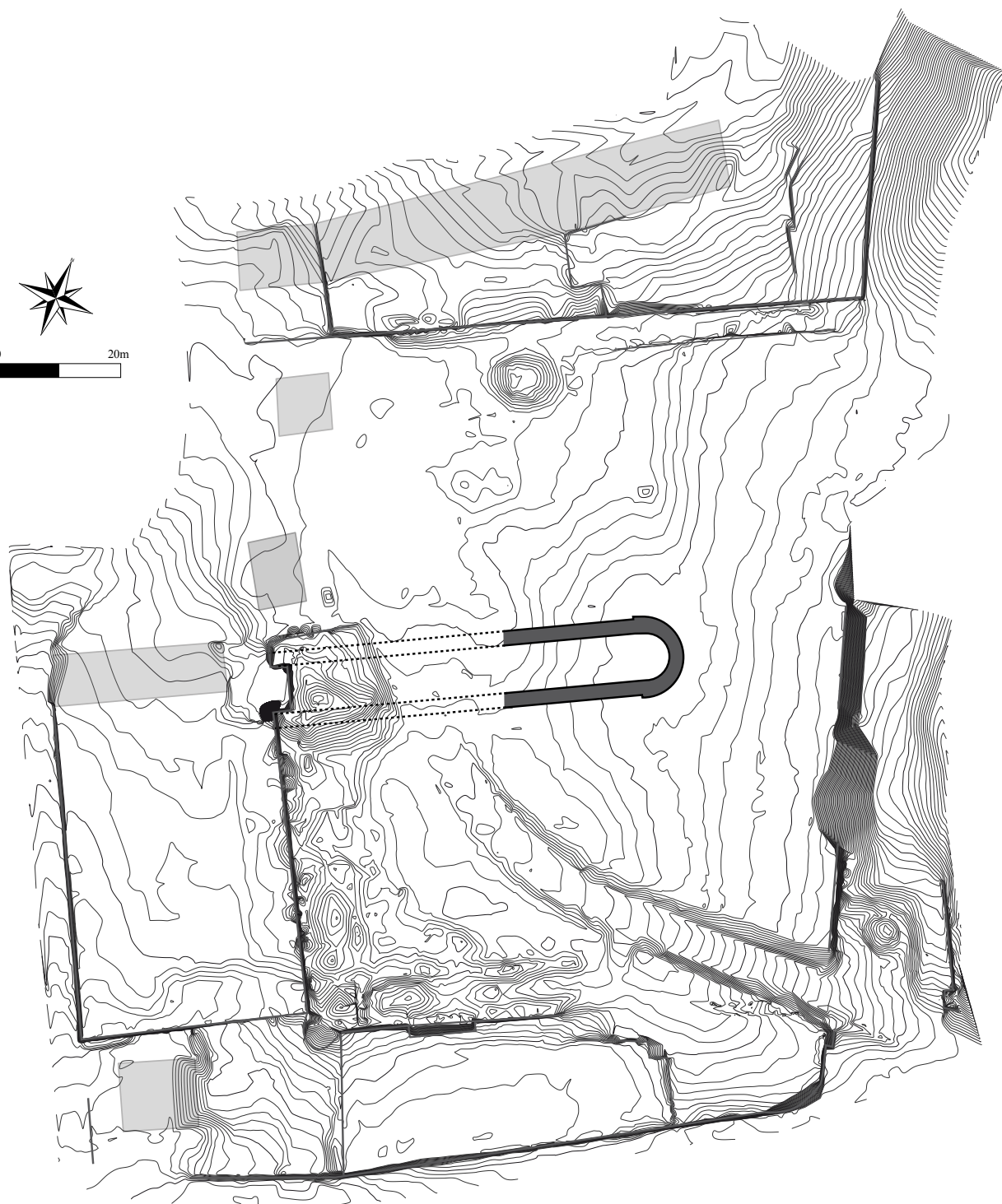


Fig. 5 : restitution de l'église médiévale sur le plan topo-archéologique

constitue le début d'un parapet. Cette avancée peut donc se présenter comme un belvédère dominant la pièce d'eau et rappelle les terrasses associées aux jardins à la française de l'époque moderne.

L'archéologie de terrain a concerné le secteur de l'église médiévale, recoupée par le bâtiment abbatial du XVIII^e s. (fig. 2). Ce dernier est marqué par trois murs imposants, tant par leur largeur que par leur profondeur, et parallèles selon un axe nord-sud. La fouille a donc permis de connaître l'emprise est-ouest du bâtiment moderne et de savoir qu'il possédait, du côté

ouest, soit une galerie de cloître, soit un avant-corps, détail important qui n'est pas signalé sur le cadastre napoléonien. Malheureusement pour les occupations sous-jacentes, cet édifice disposait d'un vaste cellier, qui a détruit tous les vestiges des murs gouttereaux de l'église médiévale et notamment la jonction entre ces derniers et le mur du chevet.

L'étude du mobilier lapidaire, en cours, donne des renseignements sur l'ordonnance néoclassique des bâtiments monastiques construits au XVIII^e s. La qualité

de ces constructions se marque par l'appareillage minutieux des fondations des trois murs qui s'appuient directement sur le rocher stable et non sur le tuf. Les moines de cette époque, peu nombreux et peu argentés, n'ont pas lésiné sur les moyens pour édifier leur nouveau monastère. Est-ce une simple folie des grandeurs ? Y a-t-il un lien entre cette construction prestigieuse et la volonté de prouver que leur ordre était encore capable de mobiliser des capitaux pour moderniser leur cadre de vie ?

En construisant leur nouveau bâtiment, les moines du XVIII^e s. n'ont pas hésité à détruire leur ancienne église jusqu'aux fondations. C'est pourquoi il ne subsiste aucun sol, ni dans la nef, ni dans le chœur. Malgré cet état de fait, les vestiges épargnés par cette reconstruction sont suffisants non seulement pour comprendre l'évolution de l'église médiévale mais aussi pour être confiant sur l'intérêt des recherches futures.

Au niveau de la nef, la mise au jour des deux murs gouttereaux a permis de connaître la largeur de l'édifice : environ 8 m, ce qui correspond à la mesure fournie par l'ingénieur Naurissart en 1732. Le mur gouttereau nord, conservé sur plusieurs assises, comporte des maçonneries de différentes qualités, qui témoignent de reprises. On note aussi le départ de plusieurs contreforts, certainement établis après coup et en plusieurs étapes. Si aucune assise ne subsiste du mur gouttereau sud, son emplacement est nettement identifié par une retaille du rocher, qui affleure donc plus haut qu'au nord alors que nous sommes plus proches de la pointe du promontoire.

Entre les deux murs gouttereaux, à l'emplacement de la nef, le sol construit a disparu mais des vestiges de nivellement du rocher sont conservés sous la forme d'un remblai plutôt homogène, dans lequel une obole d'Angoulême a été retrouvée (fin X^e - milieu du XIII^e s.). Sous cette couche de préparation de sol, une unique tombe (fig. 3), construite, contenait un squelette légèrement perturbé et érodé. Une pointe métallique de crosse a été découverte au niveau du pied gauche, une plaque métallique (émaillée ?) à côté de la hanche droite et une bague au niveau du bassin. Il s'agit des insignes d'une dignité abbatiale ou épiscopale. Dans la mesure où le secteur fouillé ne présente aucune autre inhumation, nous penchons pour une sépulture privilégiée. Les textes nous apprennent que deux prélats ont été enterrés dans l'église : l'évêque de Cahors (1209) et l'archevêque de Lyon (1257).

Le chevet semi-circulaire de l'église médiévale a été fouillé dans sa partie interne (fig. 4). Plus de 4 m de fondations sont conservés car les constructeurs ont cherché le rocher, qui s'abaisse nettement dans cette direction (bord est du promontoire). Le

chevet a donc été édifié en rebord de pente, ce qui signifie que l'espace compris entre ce chevet et le mur de terrasse orientale est entièrement comblé par des remblais. On imagine bien l'ampleur des terrassements nécessaires à l'implantation du monastère. Le vide créé par cette construction en rebord de pente a été postérieurement stabilisé par un énorme massif de maçonnerie appareillée accolé du côté sud du chevet.

Peut-on dater cette église médiévale ? On constate la présence de pierres sculptées en réemploi au niveau des arrachements des constructions médiévales. Dans certains cas, comme pour une section du mur gouttereau nord, ces réemplois pourraient avoir été placés par les constructeurs du XVIII^e s. dans le cadre d'une stabilisation des vestiges médiévaux laissés en place entre les murs de leur bâtiment. Toutefois, du côté du chevet, dans la mesure où nous trouvons aussi des pierres sculptées en réemploi sur l'assise d'arase, qui n'avait pas besoin d'être stabilisée, ces réemplois appartiennent bien à l'œuvre du chevet. Il ne peut pas s'agir non plus de ratés de taille, dans la mesure où au moins une pierre est peinte. Or, d'après plusieurs spécialistes, certaines de ces pierres dateraient des années 1200-1220. Cela impliquerait que le chevet actuel a été reconstruit tardivement (XIV^e s. - XV^e s. ?), qu'un édifice important a été construit entre 1200 et 1220 et qu'au moins une église existait avant, puisque les frères sont arrivés à Grandmont en 1124.

L'étude du mobilier lapidaire tend à confirmer l'existence d'un chantier très important dans le courant du XIII^e s. Par ailleurs, elle montre que, dès avant la fin du XII^e s., les parties conventuelles présentaient un décor foisonnant assez comparable à celui rencontré dans les abbayes d'ordres réputés moins austères.

La poursuite du levé topographique du site (fig. 5) a permis de replacer les découvertes archéologiques sur le plan général et, ainsi, de montrer qu'une partie de la façade de l'église est conservée en élévation dans une propriété privée.

Cette abbaye puissante a généré un habitat multi-forme, dont l'étude se précise tant dans le bourg que dans la franchise de Grandmont, et a anthropisé un vaste territoire afin de gérer au mieux les ressources naturelles et humaines. La datation par le radiocarbone d'une pièce de bois de la vanne principale de l'étang des Sauvages (1029-1183) montre la précocité de cette action, au moins dans le domaine hydraulique.

Philippe Racinet

La parcelle AK319 concernée par le projet de lotissement au lieu-dit Le Loubier, commune de Saint-Victurnien, est située dans un secteur archéologique sensible. Plusieurs indices d'occupation protohistorique ont été découverts à proximité lors des diagnostics menés en amont de la construction de la nouvelle RN141. Au sud de la parcelle, à environ 125 m, un épandage de tessons datant du premier âge du Fer a été découvert. À 1,3 km à l'est, au lieu-dit Le Pré de la Cane, quatre fosses datant du premier âge du Fer ont été mises au jour. Par ailleurs, une voie romaine est réputée emprunter la rive nord de la Vienne et suivre le rebord du plateau, à peu près à l'emplacement de l'ancienne route nationale.

Le diagnostic a livré un indice de site qui semble se concentrer au sein de la tranchée 11. L'ensemble comprend six structures dont un foyer avéré, matérialisé par une sole de 1,16 sur 0,80 m installée dans une fosse, un silo ayant pu accueillir un autre foyer sur pierres chauffées et quatre autres structures en creux, trous de poteau ou petites fosses.

Ces structures ont livré un lot de mobilier céramique comprenant 180 restes dont quelques formes caractéristiques permettent de donner comme datation indicative le premier âge du Fer. On compte ainsi des formes ouvertes, une forme fermée carénée et des fragments de panse ornés de cordons digités. Immédiatement à proximité du foyer, une meule complète à va-et-vient a été retrouvée au sein d'un petit creusement comblé essentiellement de petits blocs anguleux. Un autre

fragment de meule participait à l'aménagement de la sole d'un des foyers. Des trous de poteaux souvent très arasés et isolés sont situés au sud et sud-ouest de l'emprise, mais aucun bâtiment d'habitat ou de stockage (type grenier) n'a pu être mis en évidence. Enfin, une grande structure de forme globalement rectangulaire de 7 m de longueur et 3,50 m de large a été détectée à 50 m à l'est des structures de combustion. Une couche argileuse beige, peu épaisse, semblait tapisser par endroit la paroi du creusement. Étudiée très succinctement lors du diagnostic, cette structure pourrait se rapprocher de celle mise au jour à Verneuil-sur-Vienne au lieu-dit Petit Pagnac. Celle-ci a été découverte à proximité d'une structure de combustion à pierres chauffées datée du Bronze final IIb-IIIa.

Les autres structures découvertes sont dispersées sur la moitié occidentale de l'emprise. Si certaines sont clairement modernes, la plupart restent non datées en l'absence de mobilier. Cependant il est difficile d'évaluer l'extension de l'indice de site en raison du caractère souvent très lâche des occupations protohistoriques. Il n'est pas exclu que ces structures soient isolées même si la présence d'un silo et de matériel de mouture indique plutôt des activités domestiques effectuées au sein d'un site d'habitat, même restreint, à vocation agricole, dont l'emprise et l'éloignement sont difficiles à évaluer.

Catherine Roncier

La fouille préventive menée par la société Hadès de mai à juillet 2014 a été réalisée dans le cadre d'un projet de réaménagement de la place Lemaigre-Dubreuil et de ses abords. Elle fait suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2013. La zone prescrite englobe les deux tiers de la superficie de la place, délimitant une emprise d'environ 2 000 m² (fig. 1). Le périmètre de la fouille se trouve à l'intérieur de l'enclos abbatial médiéval, au nord de celui-ci.

A ce stade de l'étude, il nous semblait prématuré de restituer les résultats sous une forme chronologique. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà présenter

les principaux vestiges de façon contextualisée, en tenant compte de trois axes de travail.

Le premier axe concerne la topographie interne du monastère durant le haut Moyen Âge. En effet, la localisation de la fouille offrait l'opportunité (rare) de pouvoir aborder sous l'angle de l'archéologie les questions liées à l'organisation spatiale du « premier » monastère de Solignac, et plus précisément d'un espace que la tradition, les sources écrites et les documents planimétriques tendaient à associer à une zone de « vie » et de travail, *a priori* bien distincte des espaces cultuel et funéraire. Les découvertes effectuées ont permis

d'aborder cette thématique, que documentent la plupart des structures mises au jour, parmi lesquelles une trentaine de fosses identifiées comme des « fosses-silos ». Ces structures étaient creusées directement dans le substrat de gneiss, ou dans des niveaux de paléosols datant de la fin du postglaciaire. En dépit d'incertitudes encore nombreuses, le fait est admis que ces creusements datent du haut Moyen Âge, et que l'utilisation première de ces structures avait un lien avec la conservation des céréales. A en juger d'après leurs profils (fig. 2), leur utilisation pouvait être celle de fosses à réserves des grains préalablement battus et vannés. Les remplissages donnent à voir une évolution vers des fonctions de dépotoirs. Outre les interrogations liées aux fonctions et aux datations de ces aménagements, une des questions principales est de savoir s'ils sont représentatifs, ensemble, d'une activité de type « domestique » ou agricole (semence), ou s'il faut envisager l'existence d'une véritable aire d'ensilage, destinée éventuellement au commerce ou à la récolte de la dîme.



Fig. 2 : le silo SIL 38, vu depuis l'ouest. Cl. D. Palombas-Odile, Hadès

La fouille a également révélé un nombre important de trous de poteau. Malgré la densité de ces vestiges et leur concentration sur certaines parties du site, il n'a pas été possible de mettre en évidence un quelconque appariement ou plan de bâtiment, même si certains alignements peuvent toutefois être décelés, ponctuellement. On observe, par exemple, que les trous de poteau TRP 97 à 103 sont grossièrement alignés, parallèlement à la limite septentrionale de l'enclos (fossé FSE 3). L'hypothèse d'une clôture de fossé pourrait ici être suggérée. Sur le plan de la chronologie relative, il apparaîtrait que ces trous de poteau seraient postérieurs aux fosses-silos. En effet, la plupart ont été creusés dans un remblai alto-médiéval, et appartiendraient donc à une deuxième phase d'occupation. Une interprétation rapide de ces données pourrait être la suivante : la transition fosses-trous de poteau traduirait un changement du mode de conservation des grains (souterrain, puis aérien). Il serait toutefois imprudent de donner trop de crédit à cette hypothèse : les vestiges mis au jour dans la zone sud-est, notamment, montrent que les deux techniques ont pu coexister.

La découverte de trois murs datant manifestement du haut Moyen Âge, au nord-ouest de la fouille, s'est avérée être une autre donnée importante. Apparus à environ 0,25 m en-dessous du sol bitumé de la place Lemaigre Dubreuil, ils mesurent en moyenne 0,80 m de large, et pourraient être interprétés comme des vestiges d'un grand bâtiment ouvert, destiné à stocker le grain et à abriter les réserves (BAT 11).



Fig. 3 : les fossés FSE 3 et FSE 4, vus depuis le sud-est. Cl. D. Palombas-Odile, Hadès

La question de la topographie interne de l'enclos ne pouvant être dissociée de celle de son emprise, il a été décidé, en accord avec le SRA, d'accorder une attention toute particulière aux limites du *claustrum* (2^{ème} axe de travail). En dépit d'une mention précoce du VII^e s. et d'une bonne fossilisation du *castrum* sur le cadastre ancien, les limites de l'enclos alto-médiéval n'étaient pas réellement connues. Les fouilles ont permis de traiter cette question par le biais de l'étude de deux imposants fossés (fig. 3).

Le fossé FSE 3 est une puissante construction curvilinéaire creusée dans le substrat de gneiss, mesurant entre 10 m et 12 m de large. Son profil a pu être restitué en intégralité dans les tranchées profondes réalisées au nord-ouest de la fouille : à parois quasi-verticales, un fond plat de 3 m de long, et profondeur maximale d'environ 3,80 m. Les parois ont des pourcentages de pente sensiblement équivalents, de l'ordre de 70 %. Nous avons donc affaire à un fossé en « U », aux pentes abruptes formant un angle avoisinant parfois 90°. Les tranchées mécaniques de la zone nord-est n'ont pas permis de restituer le profil du fossé de ce côté de la fouille. La section dégagée montre cependant un début de paroi quasiment rectiligne, au sud, ce qui tend à prouver que le profil était homogène tout le long de la limite septentrionale de l'enclos.

Le plan du fossé FSE 4 est parallèle à celui du fossé FSE 3. Nous savons qu'il mesure au minimum 14 m à l'ouverture, mais sa bordure nord n'a pas été trouvée, car elle se situe au-delà de la zone prescrite. Le fossé avait à l'origine un profil en « V », à fond plat ou en légère cuvette, et il se caractérisait par des pentes

d'environ 67 %. Sa profondeur est de 3,60 m au nord-est (fig. 4) ; au nord-ouest, le fond n'a pas été atteint (hauteur maximale observée : 3,70 m). Les parois semblent avoir conservé leur profil initial : leurs bords sont nets et ne présentent aucune trace de retaille.



Fig. 4 : le fossé FSE 4, vu depuis le sud-est. Cl. D. Paloumbas-Odile, Hadès

L'interprétation de la stratigraphie des comblements des fossés FSE 3 et FSE 4 conduit à penser que deux phases de creusement se sont succédé entre le VII^e s. et les X^e-XI^e s. L'examen des comblements a permis d'identifier de façon assez nette une continuité d'occupation, matérialisée par un recouplement des remblais. Cependant, si ces données traduisent une transformation de la topographie de l'enclos abbatial, on constate que les lignes majeures de l'organisation de cet espace sont conservées à travers la pérennité des orientations anciennes. Il semble en revanche que les modifications topographiques soient allées de pair avec un changement fonctionnel (nous doutons que le fossé FSE 3 ait été conçu, d'emblée, comme une structure défensive), mais cette interprétation est encore discutable.

Enfin, un troisième axe de travail visait à étudier le devenir de l'enclos au cours du Moyen Âge central. Ainsi il était nécessaire de fouiller les structures postérieures à la période carolingienne, dans le but de comprendre les dynamiques d'implantation des bâtiments intégrés au périmètre du *claustrum*, fussent-ils du bas Moyen Âge et de l'Époque moderne. Cette problématique a donc été abordée dans une optique d'étude globale et diachronique de l'enclos et de son évolution. Plusieurs bâtiments du « plein » Moyen Âge et de l'Époque moderne ont été mis au jour. Au moins trois d'entre eux étaient construits sur des substructures enterrées ou semi-enterrées,



Fig. 5 : la cave CAV 05, vue depuis le nord. Cliché D. Paloumbas-Odile, Hadès

parmi lesquelles deux caves voûtées (fig. 5) et une galerie souterraine dont l'état de conservation s'est révélé tout à fait remarquable (CAV 09). Desservie par un escalier droit aménagé dans le substrat rocheux, cette galerie est constituée d'un boyau d'environ 1,60 m de large, orienté sud-est/nord-ouest, couvert par une voûte en berceau en plein-cintre taillée dans le substrat. Il semble que ce boyau se raccorde à une seconde galerie, sur son extrémité nord-ouest, mais nous ne pouvons le certifier. D'après Christian Remy, qui a réalisé l'étude historique, ces structures bâties seraient les restes de maisons de ville construites sur les vieux hôtels des *milites castri*. L'enceinte abbatiale des XI^e-XIII^e s. aurait ainsi été investie par certains habitants à partir du XII^e s., et cet ensemble est appelé « fort de ville » par les textes des XIV^e-XVI^e s. A l'encontre de ce qui a généralement été écrit sur Solignac, le fort de la ville ne constituerait donc pas une seconde entité enclose, mais correspondrait bien à l'ancien *castrum*, qui aurait évolué, peu à peu, en ville close.

Malgré une bonne compréhension des vestiges sur le plan de la description, l'heure n'est pas encore au bilan. Les données issues des études scientifiques devraient permettre d'affiner les séquences sédimentaires, et de mieux appréhender les structures en termes de datation. Il s'agira notamment de savoir à quel(s) événement(s) se rapportent les couches noires qui nappaient les aménagements du haut Moyen Âge sur une grande partie de l'enclos. Ces sédiments recélaient une grande quantité de charbons et de graines carbonisées, et semblent de prime abord correspondre à un seul et même fait historique, peut-être un des incendies relatés par les sources écrites.

Dimitri Paloumbas